



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS : SOLUTION POUR UN SYSTÈME D'INFORMATION DE LA GESTION DES FOURNISSEURS DE TI ET DES CONTRATS

Demande de renseignements (DR) No. : 100023572 – Amendement #002

Amendement Publiée le : 2023-09-15

Date limite pour les questions : 2023-09-25

Date limite pour les addendas (réponses fournies) :2023-09-28

Date limite de soumission : 2023-10-03

Adressez les demandes à la personne-ressource de la DR : David Priori (nc-solicitations-gd@hrsdc-rhdcc.gc.ca)





L'amendement #002 est émis afin de :

1. Répondre aux questions des fournisseurs

1. **Veillez confirmer les domaines d'activité que cette mise en œuvre aidera à automatiser - par exemple, l'approvisionnement (côté achat), les ventes (côté vente), l'entreprise / les ressources humaines, etc.**

- L'automatisation doit fournir une meilleure intelligence d'affaires en matière d'approvisionnement informatique au niveau stratégique. La solution aidera à donner un aperçu de l'ensemble du parcours des fournisseurs de TI au sein d'EDSC, de la définition du projet jusqu'au processus de dessaisissement des fournisseurs de TI. La solution permettra de recueillir de l'information à partir de différents processus de gestion de la TI d'EDSC, notamment :

- Gestion de projet
- Gestion des relations
- Gestion des risques
- Gestion d'entreprise
- Gestion de l'architecture
- Gestion de la sécurité
- Gestion des contrats
- Gestion de l'approvisionnement
- Services juridiques

Une meilleure compréhension du parcours des fournisseurs de TI aidera EDSC, au niveau stratégique, à mieux comprendre et définir :

- La stratégie d'approvisionnement et les lignes directrices pour soutenir efficacement les objectifs et profiter de l'organisation.
- Les processus pour s'assurer que les relations de service avec tous les fournisseurs et partenaires internes sont gérées efficacement et conformément aux réglementations internes et externes.
- Un meilleur processus qui assure l'intégration efficace des services de tiers dans les produits et services de l'organisation, et
- Résulte en des contrats de fournisseurs de TI qui sont rentables et qui offrent un rapport qualité-prix tout en étant toujours conformes aux objectifs et aux priorités d'EDSC.

2. **Ce projet sera-t-il échelonné (c.-à-d. sera-t-il déployé par les unités commerciales, les emplacements, le côté vente vs achat, etc.) ou envisagez-vous une mise en œuvre « Big Bang ».**

- À l'heure actuelle, nous attendons les commentaires de l'industrie avant d'aller plus loin dans la planification du projet. Cependant, un « Big Bang » ou une approche de mise en œuvre en une seule phase serait préférable.

3. **Combien d'utilisateurs contractuels (utilisateurs complets et utilisateurs légers) et d'utilisateurs fournisseurs (portail des fournisseurs) seront intégrés à la nouvelle plate-forme?**

- Accès complet des utilisateurs : +- 50
- Utilisateurs légers avec un accès de modification limité pour: +-100
- Accès en lecture seule aux renseignements contractuels sélectionnés : tous les employés d'EDSC connectés à l'intranet d'EDSC.
- Fournisseurs de TI d'EDSC actuellement sous contrat : +- 250



4. Pourriez-vous s'il vous plaît fournir le nombre de types de contrats (NDA, MSA, SoW, etc.), modèles de contrat, clauses, attributs, etc.?

- La solution SCMS ne remplacera pas le logiciel de gestion des contrats informatiques réels ou la solution ERP. Conformément à [la Directive sur le service et le numérique et](#) à l'Annexe **J : Norme sur les systèmes qui gèrent l'information et les données, nous devons nous assurer que l'information et les données sont gérées de manière à permettre l'interopérabilité, la réutilisation et le partage des données dans toute la mesure du possible au sein d'autres ministères du gouvernement et avec ceux-ci afin d'éviter le dédoublement et de maximiser l'utilité, tout en respectant les exigences en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels.**

Idéalement, la solution aura la capacité de recueillir des informations sans dupliquer les documents originaux de divers processus de gestion, y compris les informations de la gestion du contrat telles que

- Document de demande du client
- Document d'approbation de l'analyse de rentabilisation du projet
- Évaluation de l'architecture opérationnelle
- Document d'approbation interne
- Document de demande de renseignements (DDR)
- Document de demande d'approbation (DP)
- Énoncé des travaux
- Document sur les factures
- Document d'entente sur les niveaux de services
- Document de renouvellement de contrat
- Évaluation de la sécurité
- Évaluation de l'accessibilité des TI
- Évaluation de la confidentialité des TI
- Courriels
- Diverses annexes

5. Pourriez-vous s'il vous plaît fournir une liste des intégrations tierces avec le nouveau système (en plus de SAP qui a été appelé)?

- Conformément à [la Directive sur le service et le numérique et](#) à l'Annexe **J : Norme sur les systèmes qui gèrent l'information et les données**, nous devons nous assurer que l'information et les données sont gérées de manière à permettre l'interopérabilité, la réutilisation et le partage des données dans toute la mesure du possible au sein des autres ministères du gouvernement et avec ceux-ci afin d'éviter le dédoublement et de maximiser l'utilité; tout en respectant les exigences en matière de sécurité et de confidentialité.

Idéalement, la solution SCMS aura la capacité de collecter toutes les informations de divers systèmes de processus de gestion tels que

- SAP
- Microsoft Outlook et calendrier
- Microsoft SharePoint et calendrier
- Application Microsoft Power Platform
- BMC remedy

6. Combien de contrats hérités doivent être migrés vers la nouvelle plate-forme ?

- EDSC est ouvert à l'intention d'avoir une solution sans migration d'information héritée.

Conformément à [la Directive sur le service et le numérique et](#) à l'Annexe **J : Norme sur les systèmes qui gèrent l'information et les données** nous devons nous assurer que l'information et les données sont gérées de manière à permettre l'interopérabilité, la réutilisation et le partage des données dans toute la mesure du possible au sein



d'autres ministères du gouvernement et avec ceux-ci afin d'éviter le dédoublement et de maximiser l'utilité, tout en respectant les exigences en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels.

Idéalement, la solution extraira des données de diverses sources internes sans dupliquer les documents originaux.

S'il y a une possibilité de migrer l'information héritée, EDSC a plus de 250 fournisseurs de TI actifs que l'information pourrait être migrée dans la nouvelle plate-forme.

7. Combien de détails de fournisseur doivent être migrés vers la nouvelle plate-forme?

- EDSC est ouvert à l'intention d'avoir une solution sans migration d'information héritée.

Conformément à Conformément à [la Directive sur le service et le numérique et](#) à l'Annexe J : [Norme sur les systèmes qui gèrent l'information et les données](#) nous devons nous assurer que l'information et les données sont gérées de manière à permettre l'interopérabilité, la réutilisation et le partage des données dans toute la mesure du possible au sein d'autres ministères du gouvernement et avec ceux-ci afin d'éviter le dédoublement et de maximiser l'utilité, tout en respectant les exigences en matière de sécurité et de protection des renseignements personnels.

S'il y a une possibilité de migrer l'information héritée, EDSC a + 1000 portefeuilles de fournisseurs de TI que l'information pourrait être migrée dans la nouvelle plateforme. Outre les renseignements sur le contrat, l'information corporative de base sur le fournisseur de TI est la suivante :

- Nom de l'entreprise;
- Présentation et expertise;
- Segmentation des fournisseurs (opérationnelle, stratégique, évaluation);
- Site Web;
- Emplacement du siège social;
- Contacts avec les fournisseurs;
- Section de la solution informatique offerte par le Fournisseur tel que;
- Nom de la solution;
- Description de la solution;
- Catégorisation de la solution par le Code de normes des Nations Unies pour les
- Produits et services (UNSPSC);
- État de la solution à EDSC, soit actif, évaluant, non conforme, risques/problèmes ou retraité;

8. Est-il nécessaire d'extraire davantage les métadonnées des documents contractuels avant de migrer ces données héritées ?

- Il n'est pas nécessaire d'extraire davantage les métadonnées des documents contractuels avant de migrer ces données héritées.

9. Vous cherchez une solution intégrant l'intelligence artificielle?

- EDSC est à la recherche d'idées et de solutions novatrices disponibles sur le marché et la solution intégrant l'intelligence artificielle (IA) peut être prise en considération, mais devra se conformer aux lois et aux règlements actuels du gouvernement du Canada, comme la Directive sur la prise de décisions automatisée.

- Lien Web du SCT : [Directive sur le processus décisionnel automatisé - Canada.ca](#)



10. Souhaitez-vous créer des rapports personnalisés dans le cadre de la solution d'implémentation ? Si oui, pourriez-vous s'il vous plaît fournir un nombre approximatif du nombre de rapports personnalisés? (Un certain nombre de rapports prédéfinis sont déjà disponibles.)

- Oui, les options « ad hoc » des rapports personnalisés seront nécessaires pour répondre aux besoins changeants de l'entreprise ne sont pas encore définies. EDSC attend les commentaires de l'industrie pour mieux comprendre les options disponibles sur le marché.

11. Y a-t-il une date limite ou un délai spécifique dont vous avez besoin d'une solution pour être mis en service?

- La date limite ou le calendrier de mise en œuvre de la solution n'est pas encore établi. En ce moment, nous attendons les commentaires des industries avant d'aller plus loin dans la planification du projet.

Tous les autres termes et conditions de la demande de renseignements restent inchangés

